



SERVICE URBANISME / FONCIER

*Affaire suivie par : Simon DREANO*

Tél. : 01 48 92 44 39

Nos Réf: 2020-08

**LRAR**

Choisy le Roi, le 20 février 2020,

**Monsieur Le Président  
EPT Grand Paris Sud Est Avenir  
14 Rue Le Corbusier  
94046 CRETEIL Cedex**

Objet : Commune de la Ville de Choisy-le-Roi / Modification du PLU de Créteil

Monsieur le Président,

Par courrier en date du 10 février 2020, vous m'avez fait part du lancement le 6 février 2020 de la procédure de modification de droit commun du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Créteil. Ces modifications portent sur la création d'un emplacement réservé afin de permettre la réalisation de jardins familiaux supplémentaires et d'étendre le développement d'espaces verts et de loisirs.

Le projet de modification que vous soumettez à la Commune de Choisy-le-Roi, ainsi qu'aux autres Personnes Publiques, ne fait l'objet d'aucune observation de ma part.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments distingués.



**Pour le Maire de Choisy-le-Roi  
et par délégation  
Patrice DIGUET  
1er Adjoint au Maire**

